



Paris, le 30 janvier 2026

Le Président délégué du YACHT CLUB DE FRANCE a l'honneur de prier ses Collègues du Conseil d'administration de bien vouloir se réunir au siège du Club le :

Mardi 3 février 2026 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption de l'ordre du jour

2 – Approbation des procès-verbaux des Conseils d'administration des 13 novembre et 8 décembre 2025 (vote) ;

3 – Gouvernance : Dates statutaires ;

4 – Finance : atterrissage au 31 décembre 2025 et Budget 2026 (vote) ;

5 – Actualités des Pôles :

a. Pôle Vie intérieur :

- i. Candidatures, démissions, concessions de guidon, etc. (votes),
- ii. Commission Juridique : point d'avancement sur différents sujets (Statuts) et évocation de la tenue d'un Conseil extraordinaire portant sur ce thème ;

b. Pôle « Course » :

- i. cession des parts de la Société « Cap Martinique » ;
- ii. patronage de course (La Généreuse du Morbihan) ;

c. Pôle « Rayonnement » :

- i. épreuves patroñées des Clubs alliés ;

6 - Prix du Conseil : Organisation et appel de la participation financière des Conseillers

7 RH :

- a. – Point de situation à la suite du départ de Sébastien DAVID et perspectives

8 Questions diverses